

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Date de convocation : 26/02/2026

Secrétaire de séance : Emmanuel COUX

L'an deux mille vingt-six et le 03 Mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, LINETTE Séverine, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe

Absents : JONGMANS Thérèse, (procuration de vote), LOVET Céline (procuration de vote), MOLLOT Henri (procuration de vote).

N° 02-2026 : Affectation des résultats.

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget communal fait apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de **1 373 791.57 €** et un excédent d'investissement de **39 769.09 €** ramené à un déficit de **83 678.91 €** compte tenu des restes à réaliser.

Le Maire expose à l'assemblée qu'il convient d'affecter les résultats de l'année 2025 de la manière suivante au budget primitif 2026 :

- Compte 002 (fonctionnement recettes) : 1 290 112.66 €

- Compte 1068 (Investissement recettes) : 83 678.91 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, approuve les propositions de Mme Le Maire.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 03 Mars 2026.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Emmanuel COUX

